

restrictions based on factors such as number of years abroad, skill profile, etc.

Training

10. Once again this year, employees will be able to take advantage of the Canadian Foreign Service Institute training courses to prepare for assignments where they might lack specific skills. Training will initially be available in Ottawa and could be scheduled during visits to HQ for those abroad. You are strongly encouraged to take advantage of this opportunity. Please discuss your specific training objectives with your assignment officer and potential supervisor.

11. This Circular Document expires on April 15, 1995.

étudiées en fonction de facteurs tels que le nombre d'années à l'étranger, les compétences, etc.

Formation

10. Cette année encore, les employés pourront profiter des cours donnés par l'Institut canadien du Service extérieur pour se préparer aux affectations qui exigent des compétences particulières. Ces cours sont donnés à Ottawa et des dispositions pourraient être prises pour que le personnel en poste à l'étranger puisse les suivre lors d'un séjour à la centrale. Nous vous recommandons fortement de profiter de cette occasion. Les employés devraient discuter de leurs objectifs particuliers de formation avec leur agent d'affectation et leur éventuel superviseur.

11. La présente circulaire expire le 15 avril 1995.

h Le sous-ministre,



h Deputy Minister